

Journée nationale d'hommage aux victimes du terrorisme.

Le décret n° 2019-1148 du 7 novembre 2019, paru au Journal Officiel du 9 novembre dernier institue une journée nationale d'hommage aux victimes du Terrorisme le 11 mars. Le texte prévoit que, chaque année, une cérémonie nationale est organisée à cette date.

Ainsi, le vendredi 11 mars 2022 à 11 h une cérémonie aura lieu au Parc Jean Hugo à laquelle la population est cordialement invitée.

L'ESSENTIEL :

Journée nationale d'hommage aux victimes du terrorisme

Vendredi 11 mars 2022 à 11 h
Parc Jean Hugo

